

SOS LH57/31

321

(1941)



## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-:~::~:-

Le Président  
du Conseil d'Administration

-----

Paris, le 11 octobre 1941

C O P I E

Région du Sud-Est

-----

Etablissement du block auto-  
matique entre Lyon-Guillotière  
et Lyon-Brotteaux.

--

D. 3421/57

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, le projet relatif à l'équipement en block automatique à signaux lumineux de la section Lyon-Guillotière - Lyon-Brotteaux.

Ce projet figure parmi les travaux du Plan Quinquennal que vous avez bien voulu prendre en considération le 24 octobre 1940, et la dotation correspondante est inscrite au budget de l'er Etablissement au titre "Remaniement des gares: Lyon et abords".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications -  
244, Boulevard Saint-Germain - PARIS (7°)

8 octobre 1941

324

QUESTION V - PROJETS

Equipement en block automatique à signaux lumineux  
de la section Lyon-Guillotière - Lyon-Brotteaux  
(ligne de Paris à Lyon et à Marseille)

P.V. (p.3)

Le Conseil approuve le projet qui figure au plan quinquennal.

La dépense correspondante s'élève à 43 M. 350, dont 8.690.000 fr sont compris dans le projet d'électrification de la ligne Paris-Lyon.

Sténo (p.9)

M. LE PRESIDENT.- Le projet qui vous est soumis, relatif à l'équipement en block automatique à signaux lumineux de la section Lyon-Guillotière-Lyon-Brotteaux, figure au plan quinquennal et intéresse à la fois l'électrification de la ligne Paris-Lyon et l'équipement en block automatique de l'ensemble de la ligne. La dépense totale est évaluée à 43 M. 350 dont 8.690.000 fr ont déjà été compris au projet d'électrification. Il reste, par conséquent, 34 M. 5 au titre du block automatique. Ces dépenses ne seront d'ailleurs engagées qu'en 1942.

Il n'y a pas d'observations ? Le projet est approuvé.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-----  
Conseil d'Administration  
-----

Séance du 8 octobre 1941  
-----

V - Projets :

- Equipement en block automatique à signaux lumineux de la section Lyon-Guillotière - Lyon-Brotteaux (ligne de Paris à Lyon et à Marseille).

Perrin

Opposés  
-

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES  
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

---

M. Cossat

---

Mettre à l'ordre du jour du prochain  
Conseil l'installation du block  
automatique à Lyon.



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Paris, le 27 SEP 1941

N O T E

pour Messieurs les Membres  
du Conseil d'Administration

---

au sujet de

l'équipement en block automatique à signaux  
lumineux de la section Lyon-Guillotière -  
Lyon-Brotteaux.

(Ligne de Paris à Lyon et Marseille)

---

Poursuivant l'exécution de son programme d'équipement des grandes artères en block automatique lumineux et en raison de l'électrification prochaine de l'artère Paris-Lyon qui conduit à réaliser cette signalisation sur la dite artère de façon à assurer dans les meilleures conditions de sécurité l'écoulement rapide de circulations plus nombreuses, la S.N.C.F. se propose de réaliser le block lumineux sur la section Lyon-Guillotière - Lyon-Brotteaux.

Ce projet qui est inscrit au Plan Quinquennal procurera indépendamment des facilités qui en résulteront pour l'exploitation, par suite de l'augmentation du débit que permet le resserrement des postes de cantonnement, les principaux avantages ci-après par rapport aux installations existantes:

- Réduction du nombre des signaux
- Meilleure visibilité, surtout la nuit et par temps de brouillard
- Identité des indications de jour et de nuit
- Rapidité et simplicité de fonctionnement
- Absence d'organes mobiles et par suite diminution des risques de dérangement
- Entretien plus facile
- Unification des installations et des règlements.

Les dispositions prévues comprennent essentiellement :

- a) L'installation de panneaux lumineux sur les voies principales avec suppression corrélative des signaux mécaniques actuels
- b) l'établissement de circuits de voie
- c) le remplacement par un poste électrodynamique du poste mécanique n° 2 de la gare de Lyon-Guillotière, dont l'adaptation aux conditions de fonctionnement du block automatique s'est révélée impossible.
- d) la modification corrélative des installations de sécurité des gares.

Les dépenses à engager pour l'exécution de ce projet qui figure parmi les travaux du Plan Quinquennal, sont évaluées à 43 M 350 dont 8 690 000 fr ont déjà été compris au projet d'électrification, ce qui fait ressortir finalement le montant du présent projet à 34 M 300.

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 1942 sont de 2 M.

.....

La réalisation du projet procurera une économie de personnel qui peut être chiffrée annuellement à 200 000 fr.

Il est demandé à Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver ce projet.

Pr Le Directeur du Service Central  
des Installations Fixes,

*Lemaître*